



INFO PRESSE

CONTACT PRESSE :

Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 - 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

Patrice LOMBARD nommé Président d'Opcalia

Paris, le 21 juillet 2010 – Patrice LOMBARD (MEDEF), vient d'être nommé Président d'Opcalia, en remplacement d'Olivier GOURLE (CFTC) qui prend la fonction de Trésorier. Dominique SCHOTT (CGT FO) a été nommé Vice-Président et Gilles FONTANA (FEDENE) Trésorier-adjoint.

Président du MEDEF Meuse depuis 1998 et du MEDEF Lorraine depuis septembre 2006, Patrice LOMBARD est membre du Conseil Exécutif du MEDEF depuis février 2009. Il est Vice-Président d'Opcalia Lorraine.

Ancien Directeur Général de la jardinerie LOMBARD SAS implantée à Verdun, il est âgé de 62 ans.

Il est Ingénieur Horticole (Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture de Versailles) et Paysagiste diplômé (Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles). Il est diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises (Faculté de Droit de Paris Dauphine).

Commentant l'annonce de son élection à la présidence d'Opcalia, Patrice LOMBARD déclare :
« Au cours de ces dernières années, Opcalia a démontré sa capacité à jouer un rôle de premier plan dans le monde de la formation professionnelle. A l'heure de la réforme des OPCA souhaitée par les pouvoirs publics, ce solide réseau interprofessionnel et interbranches a l'intention de conforter sa place d'acteur incontournable au service de l'entreprise et de l'emploi des salariés. Dans ce contexte, précise Patrice Lombard, nous allons encore accentuer la synergie branches / territoires et optimiser l'effet réseau de nos 28 opérateurs régionaux et de branches afin de permettre à toutes les entreprises, notamment les TPE/PME, de bénéficier d'un service de proximité renforcé, et à tous les salariés, où qu'ils soient, de bénéficier de l'ensemble des outils et dispositifs d'accès à la formation professionnelle dans une optique de sécurisation des parcours professionnels. Notre engagement aux côtés de l'Etat et des Conseils régionaux pour accompagner les salariés en rupture de carrière et prévenir les pertes d'emploi dans les

entreprises va être poursuivi. Nous allons aussi continuer nos actions en faveur de l'égalité d'accès à la formation professionnelle avec une attention particulière portée aux premiers niveaux de qualification, à l'intégration de personnes handicapées, à l'égalité hommes/femmes et au maintien dans l'emploi des seniors. »

En sa qualité d'Organisme Paritaire Collecteur Agréé, Opcalia, rappelons-le, est présidé alternativement tous les 2 ans par un membre du collège Employeurs et un membre du collège Salariés.

A propos d'Opcalia (www.opcalia.com)

Opcalia est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional - au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches).

Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

Opcalia est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).

Opcalia s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.